



Transport pédiatrique paramédicalisé

Réf : PED005

Durée : 21h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Comprendre les spécificités du transport pédiatrique paramédicalisé
- › Mettre en œuvre les techniques et matériels nécessaires
- › Connaître les principales pathologies rencontrées en transport
- › Assurer la continuité des soins, le recueil et la transmission d'informations lors du transport
- › Savoir gérer une situation d'urgence en attendant l'aide médicale

Public*

- › Ambulanciers et personnels paramédicaux travaillant en transport paramédicalisé ou en ambulance simple, amenés à prendre en charge des nouveau-nés, nourrissons et enfants

Programme

- › Définition et réglementation du transport pédiatrique
- › Spécificités du rôle de l'ambulancier
- › Mise en œuvre des matériels nécessaires
- › Prise en charge de l'urgence vitale en transport hors présence médicale
- › Principales pathologies rencontrées en transport : PEC adaptées et surveillance
- › Particularités du nouveau-né prématuré et conséquence sur la prise en charge
- › Surveillance et prise en charge de la douleur
- › Continuité des soins et transmissions : recueil des informations pour la sécurité du transport et la continuité des soins, contenu indispensable des transmissions infirmières, feuille de surveillance, difficultés inhérentes à la méconnaissance des transports paramédicalisés

Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques
- › Situations cliniques, cas concrets
- › Simulation sur mannequins, utilisation de matériel
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Ambulancier pédiatrique, puéricultrice, infirmière

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition